

15<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

15<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements.....	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Autour du projet allemand de pacte de garantie : quelle sera la réponse de M. Briand ? — Le désarmement du Reich : une conférence du général anglais Morgan. — Au Maroc : l'offensive des Rifains et la situation de la France.**

Où en sommes-nous aujourd'hui touchant le projet de pacte de garantie suggéré par l'Allemagne ?

M. Briand, quand il est arrivé aux Affaires Étrangères, s'est trouvé en présence d'un projet de réponse élaboré par M. Herriot. Mais, selon certaines informations, M. Briand aurait renoncé à faire siennes les idées de son prédécesseur. Il a préféré reprendre en totalité l'examen du problème de la sécurité pour lui donner la solution la plus adéquate.

M. Briand a toujours été fort préoccupé par l'angoissant problème de la sécurité ; il ne s'est jamais consolé de l'échec de Cannes ; à Genève, il a défendu avec vigueur l'institution du protocole.

Quelle est, aujourd'hui, son attitude à l'égard du projet allemand ?

Autant qu'on le sache, M. Briand, dans sa réponse, distinguerait nettement la question du pacte de garantie de celle du désarmement du Reich.

Ces questions, estime M. Briand, ne sont réunies par aucun lien juridique. Leur liaison aurait pour effet de retarder les négociations sur la sécurité. Enfin, il ne faut pas se prêter à la manœuvre du Reich, qui, en échange du pacte, voudrait hâter l'évacuation de Cologne et de la Ruhr. L'étude du rapport de la Commission de contrôle est donc, dans l'esprit du Quai d'Orsay, indépendante des pourparlers avec Londres ou Berlin au sujet du pacte.

Pour le moment, du moins, ces négociations seront conduites par la voie diplomatique. Paris répondra seul au mémorandum allemand ; mais il soumettra cette réponse à Londres à Bruxelles et sans doute à Rome.

Actuellement l'accord est à peu près complet entre le Foreign Office et le Quai d'Orsay sur les principes.

Le premier principe proclamé dans cette réponse, ce sera l'inviolabilité du Traité de Versailles. Aucune novation à cette charte ne saurait être introduite par un pacte de garantie, aucune différence reconnue entre les frontières orientales et occidentales du Reich.

Le deuxième principe, c'est que tout pacte de garantie doit être contrôlé et entériné par la Société des Nations.

Une double conséquence s'ensuit : 1<sup>o</sup> L'Assemblée de Genève n'a droit de regard que sur les traités conclus entre les États signataires du covenant. L'Allemagne sera donc obligée de demander son admission aux tables de Genève.

2<sup>o</sup> En second lieu, le pacte de sécurité occidentale pourra s'agglutiner à d'autres pactes, déjà entérinés par la Société des Nations. Grâce à cette fédération des sociétés de paix on reviendrait, par étapes, au système universel de sécurité prévu par le protocole.

Telles sont les directives qui inspirent, dit-on, M. Briand. Elles apparaissent assez prudentes. Puissent les efforts de notre ministre connaître le succès.

En attendant, M. Briand paraît sagement inspiré en séparant nettement pacte de garantie et désarmement.

De fait, l'Allemagne ne cesse de s'armer, en dépit de la volonté des Alliés.

Le brigadier-général, J.-H. Morgan, qui fut le délégué de la Grande-Bretagne à la Commission de contrôle militaire interalliée, a fait, récemment une conférence d'un intérêt capital, sur la sécurité. L'exposé précis du général Morgan ne put laisser aucun doute sur la réorganisation militaire allemande et les dangers qui menacent la paix du monde si le Traité de Versailles n'est pas strictement appliqué.

Il importe de résumer l'essentiel de cette conférence.

« Après six années de discussions,

dit le général Morgan, nous ne sommes pas plus rapprochés de la paix que nous l'étions après l'armistice. »

Pacte de garantie et protocole ne signifient pas, en effet, désarmement. Tous les peuples s'arment, les uns ouvertement, les autres sournoisement, et aucune des solutions proposées au cours des conférences n'ont été acceptées, pas plus que la réduction navale de Washington n'a rien résolu.

L'opération de désarmement de l'Allemagne n'a eu d'autre résultat que celui de donner un autre nom à l'armée, qui, on le sait, est devenue une « force de police pour la sécurité ». Le monde ne doit pas s'y tromper ; nous savons que ces milices cachent de véritables organisations militaires.

Abordant la question de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, le général Morgan dit qu'il convient de l'examiner avec méfiance. Si, en effet, le pacte que nous offre aujourd'hui l'Allemagne doit être payé de l'évacuation du territoire rhénan, c'est là un engagement peu favorable pour les Alliés.

D'autre part, en acceptant ce pacte, les Alliés sembleraient reconnaître que l'Allemagne a rempli toutes ses obligations. En ce cas, nous devrions lâcher nos gages. C'est là une « diplomatie dangereuse ». Et l'orateur de déclarer :

« Le manque de sincérité du chancelier, la mauvaise volonté manifestée par les généraux Nollet et Walsche sont des faits qui doivent attirer notre attention. » Le pacte accepté aujourd'hui, tel que nous le propose l'Allemagne, serait pour la France une servitude analogue à celle que le traité de Versailles a voulu imposer aux vaincus. Le général Morgan tourna ensuite sa pensée vers la Pologne, qui serait menacée devant une France immobilisée ; car ce pacte ne serait pas une « sécurité », mais une « paralysie ».

En terminant, le général Morgan, qui a entendu prendre sous sa seule responsabilité toutes ces déclarations, dit qu'il ne saurait y avoir une entente profitable avec l'Allemagne avant l'exécution ponctuelle du traité de Versailles.

Au Maroc, l'attitude nettement hostile des Rifains a obligé le commandement militaire français à prendre des mesures de sauvegarde.

La raison de l'attaque des Rifains contre nous réside uniquement dans la griserie de leurs succès sur les Espagnols ; leur facile victoire, en les exaltant, les a persuadés qu'ils vendraient sans grande peine à chasser également les Français. Et ce, d'autant plus qu'ils disposent d'un matériel de guerre important et moderne, pris en majeure partie à leurs adversaires.

Ces espoirs seront déçus. Toutefois, pour vaincre aux moindres sacrifices, il importe que nous ne négligions aucun moyen.

Il sied, en particulier, que le commandement français dispose de tous les plus récents perfectionnements militaires ; il faut frapper d'émble les révoltés avec vigueur pour qu'ils comprennent que l'adversaire d'aujourd'hui sait mieux assurer sa défense que l'adversaire d'hier.

Pourtant, il ne suffit pas de donner l'impression immédiate de force, et d'une force sûre d'elle-même, il faut, politiquement, tirer parti de l'impression favorable produite pour maintenir étroit le contact, et du même coup le contrôle, vis-à-vis des tribus indécises.

D'ailleurs, la tâche qui s'impose à nous ne laisse pas d'être délicate.

D'une part, en effet, nous tenons à respecter les engagements internationaux qui maintiennent notre action dans des limites assez étroites. De l'autre, nous ne pouvons lui laisser molester les tribus amies, ni permettre le développement d'une invasion qui risquerait de menacer, à bref délai, avec les régions de Fez et de Taza, nos communications avec l'Algérie dans la partie nord du Maroc.

Cependant, une préoccupation doit inspirer toute conduite : nous ne pouvons laisser compromettre les résultats de notre action antérieure au moment même où le Maroc français, enfin remis de la crise économique qu'il a traversée ces années dernières, semble à la veille de réaliser les

espoirs raisonnables qu'on a mis en lui.

Quoi qu'il en soit, la situation militaire exige toute notre attention ; par ailleurs, elle pourrait conduire à soulever certains problèmes politiques d'une réelle importance : par exemple, nous ne saurions accepter de livrer des combats sanglants, où nos pertes ne seraient pas négligeables, pour n'obtenir qu'un apaisement provisoire.

Le but à atteindre est la pacification définitive, dussent intervenir certaines solutions d'ordre politique. M. D.

## INFORMATIONS

### En Allemagne

**Une intervention de Hindenburg en faveur du cabinet Braun**

Pour la première fois depuis son élection, le maréchal Hindenburg est intervenu dans les affaires parlementaires en invitant les nationalistes à cesser leur opposition au gouvernement républicain de la Prusse.

À la suite de l'intervention présidentielle, un vote de confiance serait, dit-on, assuré ainsi au ministère Braun. Ce vote éviterait une dissolution.

**Les socialistes allemands demandent l'annulation de l'élection de Hindenburg**

Les socialistes ont demandé officiellement à la commission de vérification des opérations électorales de prononcer la nullité des élections du 26 avril.

Le parti socialiste prétend que de nombreuses irrégularités ont été commises en maints endroits au cours des opérations de vote.

Dans les milieux politiques on ne croit pas généralement que le bureau électoral ouvrira, à la suite de cette protestation, une enquête susceptible de retarder l'investiture du nouveau président du Reich. On ne doute pas que des irrégularités et des pressions aient été commises dans certains arrondissements, mais ces irrégularités n'auraient pas été assez importantes pour déplacer la majorité en faveur du maréchal Hindenburg.

**L'équilibre budgétaire**

Le ministre des finances, M. von Schlieben, a déclaré à la commission du budget que le bilan pour 1924 se soldait au 18 avril 1925 par un solde créditeur de un milliard 227 millions de marks.

### Le désarmement de l'Allemagne

L'ambassadeur d'Angleterre ayant reçu les instructions de son gouvernement au sujet du désarmement de l'Allemagne, les a communiquées, conformément à l'usage, au ministre des affaires étrangères. Les instructions françaises, actuellement à l'étude au Quai d'Orsay seront arrêtées définitivement après l'approbation du Conseil des ministres qui se réunit samedi.

La conférence des ambassadeurs siégera ensuite mardi ou mercredi prochain en vue de concilier les thèses en présence.

### La C. D. A. et Cologne

Il est probable que la conférence des ambassadeurs, lors de sa prochaine réunion, pourra enfin s'occuper de la question de la zone de Cologne.

On affirme, en effet, de source officieuse que le gouvernement britannique viendrait de communiquer son point de vue à lord Crewe, son représentant à Paris.

À la demande de l'ambassadeur de Grande-Bretagne qui n'avait pas reçu les directives nécessaires, la réunion de la semaine dernière s'était ajournée sans entamer cette discussion.

### En Angleterre

**Les maris anglais ne veulent plus être responsables**

La Chambre des lords, la plupart des orateurs et le lord-chancelier, lui-même, ont vigoureusement critiqué les articles du Code qui rendent les maris responsables des méfaits commis à leur insu par le sexe faible mais astucieux.

Lord Cave, au nom du gouvernement, a déclaré qu'une modification de la loi s'imposait. Il a fait remarquer, d'ailleurs, que le vieux proverbe suivant lequel l'homme marié ne doit pas battre sa moitié avec un bâton plus gros que son pouce, tombait « heureusement » en désuétude.

### Au Mexique

**La prohibition de l'alcool**

La prohibition fait des progrès au Mexique. Le gouverneur de Saint-Louis-de-Potosi fait mettre en vigueur une prohibition absolue dans cet Etat, et le mouvement prohibitionniste s'étend dans les Etats de la Vera-Cruz, de Aguas Calientes et de Hidalgo. Dans certains Etats, les terrains communaux ne seront désormais répartis qu'aux communes qui accepteront d'interdire la vente des spiritueux.

### En Chine

**La famine**

On mande de Shanghai que la famine régnerait dans la province de Kmeichou, au point que les gens se nourrissent de feuilles d'arbres et que les parents vendent leurs enfants pour une poignée de riz. Suivant des renseignements donnés par des prêtres catholiques, il y aurait en plusieurs cas de cannibalisme.

**Et la guerre civile**

D'autre part, on mande de Pékin que le bruit court que les hostilités entre Tchang-Tso-Lin et Feng-Yuh-Siang seraient imminentes.

### En Russie

**Trotsky est arrivé à Moscou**

Après un congé de quatre mois, M. Trozky est arrivé jeudi à Moscou. Il va reprendre un poste dans les organisations économiques de la capitale.

**Un orateur communiste qui ne manque pas de franchise**

Au Congrès communiste de Moscou, M. Larine s'est élevé contre la politique préconisée par MM. Boukharine et Rykoff, déclarant : « Nous ne pouvons nous joindre à quinze ou vingt ans nous n'exploierions pas encore les paysans riches des campagnes ? De même, nous ne pouvons pas promettre de ne pas exproprier les capitalistes privés dans les villes. Nous avons permis au fabricant d'avoir sa fabrique, sachant bien que sous le régime socialiste, nous pouvons toujours la lui confisquer. S'il l'a donné de son gré, tant mieux ; sinon, nous prendrons un décret et, au moment venu, nous exproprierons les grosses propriétés privées agricoles. Un décret suffira, sans besoin d'aucune autre décision. »

M. Rikoff, le successeur de Lénine, fort mécontent de ce langage intempestif a répliqué en déclarant que s'il lui avait fallu trouver un orateur capable de compromettre les relations du pouvoir soviétique avec les paysans, il n'aurait jamais trouvé mieux que M. Larine.

## LE MOUVEMENT COMMUNISTE

**Un attentat dans un lycée en Lithuanie**

Pendant les examens du baccalauréat qui avaient lieu au lycée Lelwiel, à Vilna, deux candidats ont tiré, à 11 heures du matin, plusieurs coups de revolver dans la direction des examinateurs, et ont jeté en même temps une grenade à main. Un professeur et trois élèves ont été tués. Le directeur du lycée et plusieurs élèves ont été grièvement blessés.

Un des auteurs de l'attentat a également été tué par l'explosion de la grenade ; l'autre s'est suicidé.

### Au Maroc

**Les pertes du groupe Freydenberg**

Au cours des derniers engagements, le groupe du colonel Freydenberg a eu 13 tués, la plupart indigènes, et une centaine de blessés. Les Rifains ont subi de très lourdes pertes.

## Des postes encerclés ravitaillés par avion

Quatre ou cinq postes sont encore encerclés dans la région de Bibane. Notre aviation a pu les ravitailler, notamment en eau, au moyen de blocs de glace.

### Le communiqué officiel

Le général Colombat a porté son détachement dans la région ouest de Tafrant, cependant que le groupe Freydenberg, continuant ses opérations de rayonnement dans la région de Taounat, se portait vers Babouender.

Dans le secteur de Kiffane la situation est stationnaire.

L'ensemble des opérations se développe normalement.

L'aviation s'est particulièrement employée au cours de toutes les opérations de ces jours derniers avec une grande activité et a fait preuve dans ses nombreuses missions de reconnaissance et de bombardement du plus haut dévouement.

## Les projets financiers de M. Caillaux

M. Caillaux, ministre des finances, continue l'étude des projets financiers qu'il compte soumettre au Parlement à la rentrée des Chambres. Cette élaboration n'est pas encore terminée et l'on déclare dans l'entourage du ministre que les informations publiées à ce sujet sont encore prématurées.

M. Caillaux doit entretenir ses collègues de la situation financière et de ceux de ces projets qui auront pu être mis au point. Cet exposé portera également sur le budget de 1926. Il en sera de même lors de l'audition de M. Caillaux par la commission des finances, qui a été fixée à mardi 12 mai.

## La souris met au jour 4.810 francs en pièces d'or et un article de Gambetta

Un employé qui travaillait dans un bureau du syndicat agricole de la Mayenne, à Laval, était soudainement surpris par un éboulement simultané de plâtre et de sable. Une souris s'échappait presque aussitôt d'une fissure. L'employé s'étant approché, trouva alors dans une cavité un paquet enveloppé d'un journal. Le paquet renfermait 4.810 francs en pièces d'or. Le journal portait la date du 13 octobre 1868 et on remarque en tête un article de Gambetta.

## CHRONIQUE LOCALE

### Une erreur... d'un milliard !

Ces jours derniers, le ministre des finances recommandait, par une circulaire, à tous les membres du Gouvernement de recruter le plus possible le personnel de leur Cabinet parmi des hommes compétents en matière fiscale.

Le ministre des finances a, en effet, demandé aux ministres de faire le maximum d'économies, de compressions, de dépenses.

Les contribuables ne peuvent que se réjouir de la demande adressée aux ministres, car si elle est prise en considération, elle ne peut que donner de bons résultats.

Aussi bien, les ministres ont répondu à l'invitation du ministre des finances, et c'est ainsi que plusieurs ont pris comme collaborateurs des personnalités qui sont à même, de pouvoir éprouver les comptes, parfois exagérés, de diverses administrations.

Mais, le ministre des finances actuel, M. Caillaux a pu, également, pour une fois, se révéler un pince sans rire, en adressant sa circulaire à ses collègues du Gouvernement.

Il s'est dit que si les ministres dépensaient tous les crédits qui leur étaient alloués pour les besoins de leurs services, c'était parce que leurs collaborateurs immédiats étaient de mauvais économistes, tout au moins de mauvais calculateurs.

Et pourquoi ? Eh dam ! Le ministre des finances n'a pas eu de peine à l'établir.

Notre confrère parisien « Paris-

Midi » s'est bien chargé de le lui démontrer en signalant la toute petite erreur — oh ! combien ! — suivante, qui fut commise par le bureau de l'ancien ministre des finances, M. Clémentel.

Lecteurs, savourez cette légère erreur.

« Dans l'inventaire de M. Clémentel reproduit par le rapport de la commission sénatoriale des finances, notre dette flottante est évaluée à 22 milliards d'obligations et de bons à rembourser, exactement 22 milliards 950.639 fr., une paille, comme vous voyez. Or, voici l'addition que présente le ministère des finances :

333.671.000
3.290.000.000
8.236.934.000
10.090.088.000

22.950.693.000

Notre confrère parisien « Paris-Midi » s'est permis de vérifier les comptes ; il fut, certainement, indiscret. Mais son indiscret n'a pas permis de prouver que les bureaux du ministère des finances avaient commis une petite erreur de 1 milliard !!

L'addition, en effet, donne comme résultat : 21.950.693.000 francs.

Un milliard, ce n'est pas un rond de flan : avant la guerre, il représentait le quart ou la cinquième du budget de la France.

En admettant que tout ayant augmenté, actuellement, dans de grandes proportions, un milliard, même dans le budget de ce jour est à considérer !

C'est pourquoi, le ministre des finances a trouvé qu'une pareille erreur ne devait pas, n'aurait pas dû se produire et il a demandé à ses collègues du Gouvernement de s'en-tourer, dans leur département, de collaborateurs qui aient quelques notions d'arithmétique !

Cela ne peut pas faire beaucoup de bien, mais cela ne fera pas de mal.

Dans tous les cas, des calculateurs, des hommes compétents en matière de finances pourront arriver à constater si toutes les dépenses faites dans les services administratifs sont indispensables.

Et qui sait, même, s'ils ne découvriront pas dans certains budgets, des erreurs pareilles à celle que notre confrère « Paris-Midi » a découverte dans l'inventaire de l'ex-ministre Clémentel ?

Les contribuables ne peuvent rien perdre à la demande adressée par le ministre des finances à ses collègues. Ils ne peuvent qu'y gagner, car, comme chacun le sait, les erreurs, souvent coûtent très cher !

LOUIS BONNET.

### Finances

M. Ardourel, commis de 2<sup>e</sup> classe, fondé de pouvoirs à la recette des finances de Gourdon, est nommé en la même qualité à la recette des finances de St-Amand (Cher), à compter du 1<sup>er</sup> mai 1925.

### Enregistrement

M. Roubau, receveur de 5<sup>e</sup> classe, à Catus, est nommé receveur de 4<sup>e</sup> classe à Thénézy.

### Dans l'Enregistrement

M. Sarrazin, inspecteur principal de 2<sup>e</sup> classe, à Cahors, est nommé, sur sa demande inspecteur principal de 2<sup>e</sup> classe à Mont-de-Marsan.

Nous ne pouvons que féliciter M. Sarrazin d'avoir obtenu le poste qu'il sollicitait et où des liens de famille l'appelaient.

Mais nous nous en voudrions de ne pas lui exprimer les vifs regrets que causera son départ : fonctionnaire d'élite, d'une courtoisie jamais en défaut, M. Sarrazin s'était acquis dès son arrivée à Cahors la sympathie de tous ceux qui l'approchaient ; par ailleurs, esprit distingué, d'une bonne humeur charmante, il comptait dans notre ville de nombreuses et vives amitiés.

Nos vœux les meilleurs accompagnent M. Sarrazin dans sa nouvelle résidence, qui ne sera sans doute qu'une brève étape en attendant un avancement digne de ses qualités éprouvées et de sa compétence reconnue.

## ELECTIONS DU 3 MAI

**Remerciements aux électeurs**  
Les élus Conseillers municipaux de Cahors adressent aux électeurs les remerciements suivants :

« Chers concitoyens,  
« Merci. Nous avons la fierté des grands devoirs que nous impose la confiance exceptionnelle dont vous nous avez investis.

Pour Cahors, vieille cité au cœur toujours jeune et fraternel, d'un même effort, avec une même pensée républicaine et socialiste.

De Monzie, Tassarit, Nicolai, Rougier, Peindrieux, Bessières, Huard, Salinier, Ressiguier, Malique, Sastres, Caillaud, Cournède, Mariem, Gibert, Caminade, Alayrac, Cammas, Delard, Troupel, Bach, Bertrand, Bastide, Holzer, Poinboeuf, Rougier, Bergon.

## PROPOS DE FIN D'ELECTIONS !

La période électorale municipale est à la veille d'être close, et le deuxième tour de scrutin, dans bien des communes se passe, en général, dans un calme à peu près parfait.

La grosse lutte a eu lieu au premier tour, et les positions des électeurs sont prises pour le ballottage.

Aussi, on n'aura pas à constater les petites combinaisons qui se trament, avant le premier tour, et on n'aura pas à lire des affiches de la dernière heure.

Celles-ci sont, parfois violentes, mais il y en a aussi qui sont très amusantes.

Une de celles-là mérite d'être notée.

« Habitants de la commune !  
Etes-vous contents de votre municipalité ? Nous pas ! Ces Messieurs après chaque séance, vont consommer à l'estaminet Pierre, mais jamais dans les autres cafés !  
Et ils disent qu'ils sont des hommes d'égalité ! Ils disent qu'ils encouragent le commerce ! Farceurs, va !

Les hommes de l'autre liste sont de vrais républicains et des hommes de progrès. Ils prennent l'engagement d'aller boire, après chaque séance du conseil, dans tous les cabarets de la commune.

Vous voterez tous pour les nouveaux qui n'ont en vue que la prospérité du bourg.

Un groupe de citoyens égaux.

Nous nous empressons de déclarer que cette affiche n'a pas été placardée sur les murs d'un village quercinois : c'est en... Bretagne qu'elle a été égarée.

En Quercy, les électeurs votent et veulent que leur bulletin serve à un candidat.

Aussi bien, le jour du scrutin, ils n'ont qu'un objectif, celui de faire élire ce candidat.

Et c'est ainsi que rouges ou blancs ou bleus battent le rappel pour que les compatriotes n'habitants pas la commune mais où ils sont toujours inscrits comme électeurs, viennent voter.

Dès le samedi ou le dimanche matin, les trains, les autobus amènent ces électeurs, qui sont un gros appoint pour ou contre des candidats.

Ailleurs, même en Quercy, cela s'est vu, on a porté au scrutin des malades, des infirmes qui n'avaient pas quitté la chambre depuis plusieurs mois.

On les a hissés sur des voitures, et on les a montés dans la salle du vote. Eh ! dam ! Dans certaines villes, on a bien fait voter des morts !

Mais partout, affirmant certaines personnes, on ne s'amuse pas à faire des listes truquées qui, au premier abord, présentent, par le choix des candidats, un caractère sérieux.

A Cahors, de tout temps, des listes truquées ont été confectionnées, aux élections municipales.

Aux élections du 3 mai, nous avons dû en subir.

Qui les a faites ? Ne cherchons pas : après tout, ce sont de piètres manoeuvres qui retombent sur leurs auteurs ; mais il n'y a pas à en douter, ces listes-là sont souvent faites par des personnes qui ont une envie folle d'être élus.

Au surplus, samedi matin, une liste truquée était distribuée aux électeurs ; et à midi, on nous annonçait qu'une deuxième liste fantaisiste serait également distribuée le lendemain. Et ce fut exact.

Sottes manoeuvres, stupides facilités qui ne valent pas l'argent qu'elles ont coûtées ; mais quelquin a bien empoché l'argent !...

Toutefois, il serait peut-être très amusant de savoir qui a bien pu faire ces listes ? Serait-il impossible de le savoir ? Qui avouera les avoir faites ? Ce serait de la franchise : mais !...

LOUIS BONNET.

## Armée de réserve

M. Brossier, lieutenant de réserve au 152<sup>e</sup> d'infanterie, passe au 9<sup>e</sup> d'infanterie.

## Conférence

M. Cambon, professeur de seconde au lycée de Cahors fera le jeudi 14 mai, à l'Athénée de Bordeaux, une conférence sur « Olivier de Magny ».

Cette conférence aura lieu sous les auspices de « la Société amicale du Lot à Bordeaux » et sera présidée par M<sup>e</sup> Vital-Mareille, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux.

## Pour sauver la terre.

Depuis que j'ai une auto,  
j'ai le temps de travailler  
aux champs.  
J'ai supprimé mon ouvrier.

M. Dellerin exploite 2 hectares de culture maraîchère à Yzeure (Allier).

« Avant que j'aie une auto, je faisais les marchés des environs avec 2 chevaux. Alors, vous pensez, quand j'allais à 35 km, il me fallait rester 2 jours pleins dehors, coucher en ville faire des frais... D'autre part, n'étant jamais là pour m'occuper de la culture, j'avais besoin d'un ouvrier de plus.

Maintenant avec l'auto, c'est merveilleux. On se passe 2 jours sur la route, en une demi-journée, j'ai terminé. J'ai supprimé mes 2 chevaux, mon ouvrier, je fais tout moi-même.

Quand je reviens de ma tournée, je ne suis plus esquiné comme auparavant, j'ai du goût pour travailler, tandis qu'avant j'allais me coucher.

Pour moi, l'auto représente une économie très sérieuse. Pensez le temps que je gagne : au moins 3 jours par semaine.



Avec le cheval, on est souvent absent. Il faut quelqu'un pour travailler la terre.

Avec l'auto, il reste du temps pour travailler soi-même.



L'AUTO N'EST PAS UN LUXE, C'EST UN INSTRUMENT DE TRAVAIL PLUS ECONOMIQUE QUE LE CHEVAL.

Des centaines d'agriculteurs en ont fait l'expérience. Leurs déclarations sont reproduites en détail dans la brochure

## CHEVAL et AUTO

Pour la recevoir gratis et franco, envoyer ce coupon ou une carte postale à

MICHELIN & Co, Clermont-Ferrand (P.-D.-S.)

M. \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Départ \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## COMITÉ des FÊTES de CAHORS

### Trains spéciaux

Ces trains spéciaux seront mis en marche par la Compagnie d'Orléans, sur la demande du Comité des Fêtes, le dimanche 17 mai.

Ces trains sont prévus à l'aller et au retour dans les directions de Capdenac-Cahors, Libos-Cahors, Brive-Cahors, Montauban-Cahors ; et l'itinéraire inverse pour le retour. Les trains de retour partiront dans les quatre directions vers midi.

Des affiches feront connaître incessamment l'horaire exact de ces trains spéciaux.

### La location est ouverte

La location des places est ouverte depuis mercredi pour les deux concerts de la Musique de la Garde Républicaine. Les places s'élèvent dès maintenant avec rapidité. Le Comité a pris des mesures pour que les visiteurs qui viendront à Cahors le 17 mai et qui n'auront pas retenu leurs cartes en location, trouvent à se placer. Il est certain néanmoins que la prudence recommande de retenir ses billets à l'avance parce que : 1° les premières places louées sont les meilleures ; 2° le fait d'avoir pris sa place en location évite aux auditeurs une longue attente dans la foule qui se pressera aux guichets.

Les Fêtes du samedi 16 et du dimanche 17 mai n'auront pas eu d'équivalent à Cahors de mémoire d'homme. Ce sera une manifestation artistique d'un intérêt incomparable.

Le programme des morceaux exécutés par la Musique de la Garde Républicaine qui est, sans contredit, la première Musique Militaire du Monde sera prochainement publié.

Nous pouvons dire d'ores et déjà, que ce programme qui réunit les noms des compositeurs célèbres : Berlioz, Déodat de Séverac, Saint-Saëns, Balay etc., est admirable.

Toutes les mesures sont prises pour recevoir à Cahors les milliers de visiteurs qui seront nos hôtes le 17 mai.

### Le cortège des Reines du Quercy

Le Comité invite les propriétaires d'automobiles qui désirent se joindre au cortège avec leur voiture fleurie, à faire part de leur intention dès maintenant afin qu'une place puisse leur être réservée.

Nous espérons que nos compatriotes répondront nombreux à notre appel contribuant ainsi à l'éclat d'un défilé qui sera l'un des clous de la fête.

Parmi les Sociétés de notre ville qui ont déjà répondu à l'appel lancé par le Comité, citons : le Vel-Auto-Lotois, la Société de Pisciculture, les Damiens du Quercy. Nous remercions de tout cœur ces Sociétés de leur décision et du concours précieux qu'elles donneront à la Fête. Le Comité remercie M. Comparat, le négociant bien connu de notre ville, qui a eu la généreuse pensée d'offrir de magnifiques bas de soie à la reine de Cahors et à ses demoiselles d'honneur. Nous espérons que ce geste, ainsi que celui de Mme Chambon qui a offert le corset royal, trouvera de nouveaux imitateurs.

### Des contrôleurs

Le Comité des Fêtes prie les personnes qui accepteraient de concourir à assurer le contrôle des places aux deux concerts de la Garde, de vouloir bien adresser leur demande au siège du Comité, Cercle Gambetta.

### Recommandations

Le Comité prévient le public que les entrées dans l'enceinte où aura lieu le concert de la Garde Républicaine, seront rigoureusement suspendues pendant l'interprétation des morceaux. Le plus grand silence devra être observé pendant les concerts.

Il invite les auditeurs à ne pas se mettre en retard pour occuper leurs places, le concert de l'après-midi commencera à 16 heures 30, le concert du soir à 21 heures, heure militaire.

### Amicale Aveyronnaise de Cahors

Les Aveyronnais de Cahors, pour fêter dignement la naissance de leur Amicale, se trouvaient réunis le 22 avril, à l'Hôtel Laroche, en un banquet fraternel, sous la présidence de M. Bonnefous, le sympathique greffier du Tribunal Civil, assisté de MM. Huart et Cournède.

Une cordiale animation et une gaieté de bon aloi ne cessèrent de régner au cours de ces agapes et les souvenirs nombreux du pays, ranimés par les convives, firent revivre à ces derniers leurs meilleurs moments du passé, époque heureuse où ils n'étaient pas encore des déracinés.

Au dessert M. Malaterre, au nom du Comité d'Organisation, remercia ses compatriotes, en un savoureux patois Ruthénois, d'avoir répondu aussi nombreux et aussi enthousiastes à l'appel qui leur avait été adressé, ce qui faisait bien augurer de l'avenir de leur Amicale à la prospérité de laquelle il porta un toast vibrant.

M. Huart, aveyronnais d'adoption, fit ressortir, en une charmante improvisation, les analogies curieuses existant entre sa Bretagne et le Rouergue qu'il associe dans une commune affection et but à la Ville de Cahors qui nous accueille dans ses murs avec une affabilité digne du vieux Quercy.

M. Cournède, pétillant d'humour, remercia les Aveyronnais de lui avoir confié une Vice-Présidence de l'Amicale et les assura de son dévouement inlassable dans leur exil actuel qui n'a d'ailleurs rien de bien pénible.

Puis Rodez, Villefranche, Millau, le Rouergue entier se virent célébrer en de vieilles chansons patoises, pleines de charme, de fierté, de mélancolie parfois, évocation réconfortante du pays natal.

Il fallait pourtant s'arracher à ce charme. Les sons harmonieux de l'orchestre invitaient à la danse. Le bal débuta par la traditionnelle bourrée, puis de nombreux couples évoluèrent joyeusement jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Magnifique soirée que les Aveyronnais de Cahors se proposent de renouveler le plus souvent possible.

Il serait injuste de clore ce compte rendu sans adresser des félicitations méritées à M. Laroche dont la réputation n'est d'ailleurs plus à faire. Son menu et ses vins furent trouvés exquis par ses convives Rouergats, connaisseurs cependant exigeants, et c'est là son meilleur éloge.

### Accidents du travail

M. Henri Lamaury, 31 ans, chef d'entretien à l'usine à gaz et d'électricité, demeurant, 26, rue Sainte-Barbe, était occupé à manutentionner des marchandises quand un brou lorsqu'il a lâché celui-ci qui lui est tombé sur le pied droit lui contusionnant le gros orteil avec ecchymose.

Cet ouvrier ne pourra reprendre son travail avant une quinzaine de jours.

M. Louis Rougier, 18 ans, ouvrier en chaussures, à la manufacture Divona, 6 quai de Regourd, était occupé à la découpe des cuirs sur machine lorsqu'il eut la main prise entre le billot et le plateau du balancier, d'où une plaie contuse qui nécessitera une incapacité de travail de douze jours.

### Après un accident d'auto

En vertu d'une commission rogatoire décernée par le Parquet de Brive, M. le commissaire de police de Cahors a entendu un chauffeur de notre ville au sujet d'un accident d'auto.

Ce chauffeur, passant en auto à Brive aurait renversé un cycliste. Interrogé, il affirme que c'est le cycliste qui s'est jeté dans les roues de l'auto.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 7 mai 1925

Vol

Beaudès Rose-Valérie, Veuve Bousquet, 60 ans de Promilhans, a volé le 27 avril dernier jour de foire à Beaugard, une somme de 70 francs, à un boulanger de cette localité, 1 mois de prison avec sursis.

TAPAGE INJURIEUX

Une dame Hébrard Marie-Honorine Veuve Dubs, 60 ans, sans profession à Puy-Evêque, est prévenue de tapage injurieux et de jet de pierres ou autres objets durs sur la maison d'une de ses voisines. Elle est condamnée à 5 francs d'amende pour la première contravention et à 15 francs d'amende pour la seconde.

Vol

La femme Monestier Françoise-Jeanne 39 ans, sans profession ni domicile fixe. Elle comparait aujourd'hui sous l'inculpation de vagabondage et de violation de domicile. Elle est condamnée à quinze jours de prison. Un délit de vol lui était également imputé. Mais celui-ci n'ayant pu être établi, elle est relaxée de ce chef.

### Chronique des Théâtres

#### Ma Cousine de Varsovie

Mlle F. ALBANY et M. Ch. DECHAMPS au Théâtre Municipal le SAMEDI 9 Mai

Nous attendions cette œuvre désolante, qui est le dernier gros succès du boulevard.

« Ma Cousine de Varsovie » est une très amusante comédie, qui contient des scènes d'une drôlerie inconcevable.

Le dialogue est saturé de mots spirituels et les scènes ingénieuses et bouffonnes se succèdent sans interruption.

Le public parisien fut extrêmement charmé, amusé par cette pièce gaie, brillante et moussoise.

Nous savons qu'elle retrouvera partout le même accueil enthousiaste.

On y rit au commencement ! On y rit jusqu'à la fin !

« Ma Cousine de Varsovie » nous sera donnée par les Tournées Ch. BARET, avec une interprétation de choix, en tête de laquelle nous retrouverons avec joie l'exquise F. Albany, du Théâtre du Palais-Royal, et M. Ch. Dechamps.

« Ma Cousine de Varsovie » est le gros succès ; c'est aussi le succès de l'année.

#### Audition musicale

Affluence des grands jours, est-ce assez dire de la nombreuse assistance qui, mercredi soir, remplissait la salle du Palais des Fêtes pour l'audition des élèves de Mlle B. Ressayier ? Est-ce assez dire de cette foule de parents et d'amis (il faut croire que nos apprentis virtuoses ne manquent ni des uns ni des autres) venus là pour applaudir l'effort commun des élèves et du maître et qui ont eu, par surcroît, le profit d'une excellente audition ?

Cette fois, il s'agit surtout du piano. Piano, montre charmant qui sait si bien s'adapter à tous les logis, qui dira les satisfactions qu'il donne à ceux qui ont su l'approprier ! Mais qui, voyant les touches symétriquement alignées sur lesquelles il suffit de frapper d'un doigt négligent pour lui faire exhaler

un son, dira le fil et les pièges qu'il recèle en ses flancs sonores et qu'il réserve à ceux qui osent l'affronter.

Pendant, c'est toute une phalange qui, avec des tempéraments divers, aborde l'instrument redoutable, phalange si nombreuse que l'énumération n'en saurait trouver place ici. On applaudit de grand cœur et l'on fête au passage ceux ou celles que la fâcheuse émotion d'un début en public ne prive pas de leurs moyens. Telle la jeune Jane Lambert qui, sûre de ses notes, cherche des effets de sonorité et les trouve. Telle Mlle M.-Th. Aladel, dans un Rigodon de Rameau, Mlle Suzanne Goudere, dans une mazurka de Chopin, Mlle A. Calmés-Jane, dans une pièce difficile de P. Fievel, Mlle Jane Duffaud, dans un brillant presto de Mendelssohn, Mlle H. Moulène, dans un caprice du même auteur, et, enfin, Mlle G. Milhau, qui marque un tempérament musical prometteur de virtuosité prochaine, et qui affronte avec succès deux pages difficiles de Chopin et une pièce caractéristique de Debussy, jouées avec beaucoup de charme et de précision dans le détail.

Quelques élèves du cours de chant dirigé avec autorité par Mme Kuntz prêtèrent leur concours à la soirée. C'est ainsi que nous eûmes le plaisir d'entendre Mlle Aubertin, Mlle de Gaudusson, Mlle Lucienne Calmés, qui, d'une jolie voix au timbre très coloré, dit le Mariage des Roses, de Franck ; Mlle Suzanne Calmés, dont le goût, l'émission et le cristal de l'organe sont très remarquables ; Mlle A. Planacassagne, dont la voix de falcon se développe avec aisance dans le Nil de Leroux.

Mlle B. Ressayier, avec sa voix étendue et son habile sonnet de l'expression, chanta l'admirable « Clair de Lune » de G. Fauré et « Mai » de Reynaldo Hahn, et termina l'audition en interprétant une Berceuse de Chopin.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle B. Ressayier, avec sa voix étendue et son habile sonnet de l'expression, chanta l'admirable « Clair de Lune » de G. Fauré et « Mai » de Reynaldo Hahn, et termina l'audition en interprétant une Berceuse de Chopin.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux

mettes Jean, Galabert Denis, Pradines Alphonse, 3 ballottages.

**PUYOUREDE.** — Violette François, Borie Célestin, Gaillard Léon, Gamel Jean, Gamel Michel, Fraysse Emile, Pégorié Paul, Tardieu Jean, Puel Jean, Arché Jean, 3 ballottages.

**ST-CHÉLIS.** — Francaud Raymond, Pezet Simon, Lafferrère Augustin, Soursou Edmond, Molinié Alain, Carnus Hippolyte, Besse Marcelin, Merle Simon, Masbou Abel, Védrines Camille.

**ST-JEAN-DE-LAUR.** — Gaillard Amédée, Borie Baptiste, Borie Célestin, Garrigues Paul, Bach Arius, Bach Sylvain, Estoué Félix, Romec Marius, Gamel Emile, Granat Romarin.

**ST-PIERRE-TOIRAC.** — Larnaudie Théophile, Mondmayou Abel, Marcouly Basile, Rogues Maricé, Soublié Théophile, Debous Séverin, Despeyroux Marius, Navet Clément, Pradier Félix, Védrine Anselme.

**ST-SULPICE.** — Rougeyrols Antoine, Lafon Armerice, Francaud Elie, Francaud Ferdinand, Baldy Emmanuel, Lavastrou Joannin, Sénac Jean, Pégorié Maximin, Magne Cyprien, 1 ballottages.

**BAGNAC.** — Bouyssou Henri, Caussade Marcel, Larigaldie Baptiste, Lagan Jules, Delfort Frédéric, Borie Edmond, Fiches Henri, Laborie Jules, Truel Léon, Lacombe Elie, Fricon Albert, Cautournet Henri, Poudjate Justin, Fines Théophile, Latremolière Jules.

**MARCELLAC.** — Pradines Raymond, Bru Félix, Pradines Jérémie, Andrieu Guillaume, Bessac Baptiste, Beaulégué Eloi, Blanc André, Bru Sylvain, Pradines Emile, Rogues Louis, Salgues Raymond, Trémoulet Auguste, 2 ballottages.

**ST-CÉRE.** — Bastil Jean, Lavour Henri, Lascayrouse Lucien, Cazeau Pascal, Laplaud Paul, Bayle Jean-Pierre, Fayt Louis, St-Ghamaud Louis, Calméjan Joachin, Landes Eugène, Tournié Jean-Louis, Castanié Philippe, Gorse Auguste, Laborrière Marius, 7 ballottages.

**LAPHE.** — Labrunie Alfred, Faure Léopold, Pradayrol Elie, Lafarguette Jean-Pierre, Lecomte Gérard, Breil Jean, Grimal Albert, Veuric Alexandre, Cance Valéry, Lescure Alphonse, Espinas Saturnin, Cavanhié Germain.

**MOLIERES.** — Lafarguette Louis, Calméjane Edouard, Pradayrol Elie, Landes Henri, Narroge Benjamin, Calméjane Benjamin, Larraudie Alexandre, Issertes Cyprien, Taurand Adrien, 3 ballottages.

**RUELLE.** — Magot Louis, Delpech Elie, Lacabane Henri, Caussanel Pierre, Amadié Félix, Périé Auguste, Bos Auguste, Estival Louis, Lalo Pierre, Malleville Auguste.

**RUEYRES.** — Barrés Denis, Bennet Jean, Bergougnoux Louis, Bladon Noël, Canel Benjamin, Lapergue Louis, Lacombe Auguste, Pons Jean, Ronquette Basile, Lavinet Guillaume.

**ST-BRESSOU.** — Destruel Auguste, Grifoul Basile, Brunet Bernard, Périé Elie, Destruel Auguste, Ferrand Félix, Dourne, Descaus Casimir, Mège Paul, Vilhès Léon.

**ST-MAURICE.** — Truel Joseph, Cadiegues Etienne, Ferrand Louis, Lablanque Frédéric, Courand Baptiste, St-Mario Toussaint, Murat Benjamin, Genot Baptiste, Destruel Frédéric, Redon Casimir, Barrés Louis, 1 ballottages.

**STE-COLOMBE.** — Galtié Adrien, Lapergue Jacques, Labro Léon, Landes Félicien, Destruel Henri, Lasfargues Félicien, Cros Emile, Labro Sylvain, Delrieu Adrien, Lamanuël J.-F., Descaus Casimir.

**THEMINS.** — Galtié Adrien, Lacarrière Paul, Delsahut Léon, Lamothe Pierre, Grimal Firmin, Laval Odet, Salanié Henri, Lescage Jean, Grimal Antoine, Gauthié Jules, Ayral Léon, 1 ballottages.

**THEMNETTES.** — Latapie Joseph, Pinquité Jean, Rochy Hippolyte, Destip Henri, Amadié Julien, Cros Julien, Richard Ursicisse, Lavernier Joseph, Delluc Xavier, Sagne Jean.

**CALVIAZ.** — Dumas Henri, Asfaux Frédéric, Bélaubie Justin, Monbrerand Justin, Genières Germain, Puechmaur Marcelin, Labrousse Joachin, Roucaud Auguste, Lohm Denis, Asfaux Clément, Freyrie Auguste.

**GORSES.** — Gasquet Dominique, Castanié Jules, Gibel Victor, Moncany Henri, Lacout Gabriel, Bousquet Baptiste, Destruel Frédéric, Feuillet Jean, Rigot Antoine, Taurand Georges, Pradayrol Urbain, Puch Léon.

**LATRONOUIRE.** — Roussille Louis, Lacroix Urbain, Boisset Gabriel, Cépède Eugène, Corn Alexandre, Lacombe Paul, Taurand Henri, Marroulin Firmin, Moulènes Baptiste, Laval André, Cances Isidore, 1 ballottages.

**LAUBRESSES.** — Gambon Georges, Prat Auguste, Marit Antoine, Clamagrand, Vignat, Couderc Casimir, Cavanhié Firmin, Estival Toussaint, Venries Baptiste, Gasquet Frédéric, 3 ballottages.

**MONPET-ET-BOIXAL.** — Lagarrigue Henri, Estival Henri-Baptiste, Lagarrigue Jules, Gibat Frédéric, Genot Michel, Fauvegré J.-B., Sournac Baptiste, Maignel Marcelin, Estival Frédéric.

**SABADEL.** — Donnadiu Frédéric, Lavernier Adrien, Gracias Arsène, Salavert Urbain, Lafarguette Adrien, Vermande Noël, Bex Germain, Calméjane Pierre, Arnal Isidore, Mounal Sylvain, 1 ballottages.

**ST-CIRQUES.** — Soublié Alfred, Truel Frédéric, Courroun Firmin, Maurs Adolphe, Licardie Louis, Genot Elie, Cassan Jean, Lablanque Elie, Grive Louis.

**ST-MEDARD-NICOURBY.** — Chayriguet Germain, Laporte Léon, Théron Camille, Mayniel Louis, Bladon Alexandre, Gracias Elie, Mazet Eugène, Lampe Camille, Genot Jules, Bourgade Victor.

**SENAILLAC-LATRONOUIRE.** — Frégeac Firmin, Renac Baptiste, Lacaze Justin, Sue Pierre, Rodès Léon, Sainte-Marie Firmin, Laval Firmin, Audigès, Cavalari Adrien, Cels Pierre.

**SOUSCEYRAC.** — Lassalle Pierre-Joseph, Tiraly Firmin, Damagrand Calixte, Ségérie Urbain, Puech Toussaint, Vie Casimir, Estival Prosper, Bissette Justin, Laval Jean-B., Venries Urbain, Drulhes Justin, Espinade Auguste, Rien Gérard, 3 ballottages.

**TERROLE.** — Benoit Auguste, Cépède Joseph, Pradayrol Alexandre, Genot Augustin, Prudinet Jean-Pierre, Vermande Gabriel, 4 ballottages.

**ASSIER.** — Carayol Antonin, Latapie Jean, Annonroux Léon, Causse Louis, Colombr Prosper, Grasset Albert, Hug Benjamin, Carayol Louis, Cavarroc Félix, Hug Antonin, Pradelle Louis, Hug Joseph.

**BOUSSAC.** — Daynac Joseph, Vidal Lucien, Nadal Jean, Rigouste Jules, Lavroche Joachin, Marnhes Joachin, Galabert Faustin, 3 ballottages.

**BRENGUES.** — Antierion Antoine, Cadiegues Augustin, Carboneau Jacques, Conte Baptiste, Gayral Elie, Lapergue Edmond, Lhé Calixte, Pégorié Barthélemy, Rougeyrols Alfred, Gayral Achille.

**CAMBES.** — Roumiguère Jean, Fourgous Alphonse, Breaud Jean, Vilhès Jean, Destruel Louis, Larnaudie Auguste, Granié Victor, Delsahut Joseph, Bousquet Jean, Vialaret Sylvain.

**CORN.** — Navarre Romain, Navet Frédéric, Réveillac Basile, Puech Jean, Marnhes Justin, Sénac Jean, Navet Adrien, Magot François, Queray Antoine, 1 ballottages.

**DERBANS.** — Miramon André, Lafon Augustin, Pégorié Joseph, Vieillescazes Valentin, Delfour Antonin, Despeyroux Alphonse, Lalo Marcel, Fayt Almerie, Marty Pierre, Houé Antoine.

**ESPAGNAC.** — Pélaprat Alfred, Sénac Philippe, Carboneau Antoine, Lafon Louis, Camtaouche Fernand.

**ESPEDAILLAC.** — Sabatié Antoine, Péons Eugène, Pons Charles, Page Elie, Gracias Jean, Larnaudie Antoine-Justin, Cance Jean, Merle Henri, Gracias Victor, Delbon Auguste, Bouzou Henri, Gracias Guillaume, Lavaysière J.-Pierre, Decap Martin, Donndieu Hilaire, Bergougnoux Justin.

**GREZES.** — Despeyroux Louis, Bargaues Louis, Merle Prosper, Causse Armand, Chayriguet Louis, Cance Louis, Chayriguet Félix, Bouzou Louis, Francaud Jean, Larnaudie Antonin.

**ISSEPTS.** — Lamanuël Camille, Nouvel Ludovic, Lacroix Joachin, Mège Jean, Delrieu Auguste, Estival Antonin, Turenne Henri, Colomb Félix, Bayle Cyprien, Gisbert Jules.

**LIVERNON.** — Vaissie Paul, Fau Louis,

Bouyssou Paul, Réveillac Victor, Thinières François, Vaissie Jacques, Fages Gustave, Delfour Julien, Roques Henri, Bouédt Alexandre, Augnie Jules, 1 ballottages.

**QUISSAC.** — Cayssières Antoine, Lafon Jean, Gracias Archippe, Holié Jean, Holié Archippe, Delsahut Guillaume, Galtié Jean, Delbon Jean, Murat Victor, 1 ballottages.

**REILLAC.** — Laborie Jean, Thouron Paul, Sabatier Augustin, Joyeux Jean, Joyeux Pierre-Pierre, Fau Frédéric, Lasfargues Jean, Gras Jean, Sabrazot Jean, 1 ballottages.

**REYREVIGNES.** — Rüstard J.-B., Ollié Antonin, Magot Charles, Roques Gaston, Augustin Pierre, Despeyroux Auguste, Fourgous Joseph, Despeyroux Joseph, Négrie Louis, Cousy Eloi, Mousié Alfred, 1 ballottages.

**ST-SIMON.** — Latapie Pierre, Bouédt Louis, Donadiu Fabien, Delsahut Auguste, Hug Hippolyte, Despeyroux André, Védrines Joseph, Borne Firmin, Teyssère Julien, Vaysié Ferdinand.

**ST-TOUR.** — Besombes Charles, Carboneau Cyprien, Pechmalbec Casimir, Moutet Eugène, Sabatié Léopold, Poudjate Joseph, Carcenac Léon, Latapie Joseph, Delerm Jacques, Ferré Louis.

**TOURNAI.** — Marty Jean-Louis, Bonneval Pierre, Vieillescazes Camille, Lafon Joseph, Donadiu Philippe, Bergougnoux François, Galtié Elie, Mailliot Marius, Rougières Philippe, 1 ballottages.

**BANNES.** — Delaurie Marcelin, Moulène Michel, Larraufé Jean, Pradayrol Louis, Gancès-Victor, Genot Gabriel, Marcellac Théodore, Courand Albert, Monbrerand Eloi, 1 ballottages.

**BIO.** — Teulet Zacharie, Darnis Albert, Grimal Jacques, Tournemine J.-B., Lafon Pierre, Gaultier Firmin, Falcymagne Jacques, Serres Camille, Goudoussière Elie, Turenne Basile, Mondie Cyprien.

**FRAYSSINHES.** — Landes Elie, Crouzol Louis, Verdé Julien, Mazet Augustin, Vern Louis, Verbrun Joseph, Lescure Philippe, Chabry Cyprien, Bennet Henri, Pestel Pierre dit Elie.

**LACAMDOURET.** — Lacam J.-Pierre, Felzins Barthélémy, Moncany Edouard, Meynadier Pierre, Marroulin Joseph, Lherm J.-Baptiste, Bray Jean, Blazy Jean, Lampe Pierre, Laporte Firmin-J.-B., Lafon Germain.

**LATOUILLE-LENTILLAC.** — Gracéy Léon, Bennet Pierre, Mazarguil Cyprien, Cayrol Alain, Foullet Marcelin, Salacroun Jean, Lampe Emile, Barrés Germain, Moncany Baptiste, Cassagnès Justin, Frégeac Louis, Marnand Germain.

**LARATHOU.** — Laurier Jean, Loupias Marcel, Goutal Augustin, Lasborie Eugène, Lasborie Hippolyte, Bladon Frédéric, Espinas Jean, Pradayrol Léon.

**LARCAPELLE-MARVAL.** — Gadiogues Georges, Fournol Toussaint, Roussel Frédéric, Moncany Joseph, Monbrerand Basile, Genillet Marius, Polge Henri, Rouquette Frédéric, Castanié Henri, Lafabrie Basile, Bouchard Elie, Blanié Achille.

**CUZAC.** — Ballottages.

**FELZINS.** — Laborie Henri, Agelon Paul, Bouyssou Frédéric, Delbos Oscar, Lacombe Frédéric, Lavolette Emile, Fricou Edouard, Bessières Germain, Verdé François, Brugué Albert, Montméja Achille, Lherm Edouard.

**LENTILLAC-ST-BLAISE.** — Ratié Joseph, Pissourailles Adrien, Dourne Emile, Bourdes Sylvain, Arnal Léon, Alran Frédéric, Delbos Henri, Roussignol Jean, Garric Alfred, Moisset Félix.

**LORAC.** — Courduré Paul, Bardet Henri, Galté Alfred, Destruel Sylvain, Allidiers Henri, Lacombe Célestin, Pélégri Franck, Destruel Auguste, Rives Germain, Calméjane Calixte.

**LUNAN.** — Rigal Marcel, Delfour Germain, Mercadier Henri, Carnus Urbain, Deleros J.-Pierre, Lacarrière Denis, Capus Pierre, Lascoux Louis, Lancelot Alphonse, Baudis Pierre.

**MONTREDON.** — Bouyssou Justin, Courduré Noël, Massip Anselme, Teilhard Théophile, Bladon Firmin, Parameille Théophile, Fricou Pierre, Dalmont Hippolyte, Combène Jean, Vidal Camille, Gracnac Adolphe, Fraux Henri.

**PRENDEIGNES.** — Ser Justin, Descausges Victor, Ser Henri, Daymon Elie, Descausges Jean, Ferrand Baptiste, Lacombe Léopold, Estival Frédéric, Mounal Albert, 3 ballottages.

**ST-ARDOUX.** — Peyrière Achille, Mège Léon, Malbert J.-Pierre, Sireys Emile, Lapergue Léopold, Verdé Célestin, Cance Louis, Lagane Gilbert, Lasfargues Albert, 1 ballottages.

**VIAZAC.** — Destal Marcel, Burgaleries Adolphe, Lagan Léon, Lagan Emile, Muntillat Franck, Salés Firmin, Silot Camille, Demante Ernest, Lapagette Camille, Daynac Antoine.

**BEDUER.** — Vaysse Louis, Poutrel Auguste, Bouscasse Antoine, Cavarroc Anselme, Pradié Gaston, Galy Adolphe, Domadiu Henri, Cavarroc Emmanuel, Toulze Ambrôise, Bouscasse Albert, Cavanhié Arthémion, Laborie Gervais.

**CAMBOUTIL.** — Fages Marcel, Roques Juste, Faillades Urbain, Cavarroc Elie, Bouzou Pierre, Lasfargues Antonin, Barrié Charles, Bouzou Gustave, Bec Léopold, 1 ballottages.

**CAMBURAT.** — Cassan Simon, Bâtut Adrien, Nouziès Fernand, Lafaillie Marius, Molinié Antoine, Destal Alfred, Rigouste Jean, Davet Marcel, Beauguét Paul, Laval Albert.

**CAPDENAC.** — Lacout Julien, Baduel Joseph, Longuet Gaston, Larnaudie Edmond, Fraysse Louis, Gare, Lacombrade Victor, Longuet Augustin, 4 ballottages.

**FAYCELLES.** — Delvert J.-Baptiste, Delbos Oscar, Fages Raymond, Cazagou Stanislas, Estanie Médéric, Vialaret Joseph, Doucet Elie, 1 ballottages.

**FONS.** — Thomas Elie, Lacabane Simon, Born Léopold, Bessières Alphonse, Delfour Célestin, Balmette Albert, Alary Léopold, Delmon J.-Pierre, Toulze Edouard, Taurand Louis, 2 ballottages.

**FOURMAGNAC.** — Roussies Elie, Giblit Justin, Chenau Louis, Laborie Louis, Faurand Paul, Granoillac Léon, Pégorié Antoine, Lafon Henri, 2 ballottages.

**LISSAC-ET-MOURET.** — Mousié Pierre, Tabournel Louis, Lacoate Louis, Vaysières André, Labarthe Arthur, Deprat André, Delpret Gustave, Cavarroc Emmanuel, Causanet Joseph, Salissard Palémon, Mir Sylvain, Delrieu Charles.

**PLANIOLES.** — Landes Henri, Fréjaville Prosper, Pradelles Auguste, Bagues Louis, Blanes Louis, Lacout Frédéric, Montel Léopold, Tauran Elie-Sylvain.

**ALBIAC.** — Lacarrière Joseph, Ayrols Jean, Ventach Xavier, Roussille Victor, Anré, Darnis Pierre, Lavaysière Henri, Andrieu Gabriel.

**ANGLARS.** — Cadiegues Léon, Vignié Antoine, Cadiegues Ludovic, Delbos Joseph, Terron François, Lestrade Firmin, Therozy Raymond, Bayard Victor, Martory Henri, Lespine Antoine.

**AYNAC.** — Terrou Louis, Ayrols Jean dit Conlie, Leyrat Rémi, Marty Henri, Souilhac Léon, Poncéc Armand, 6 ballottages.

**LE BOURG.** — Laborrière J.-François, Boussac Julien, Deveze François, Soubré Henri, Lapergue Germain, Gineste Philippe, Thouron Gabriel, Delpech Frédéric, Lagarrigue Jean, Galaret Jean, Lascout Martin, Rigal Gabriel.

**BOUYSSOU.** — Cayrol Paulin, Vignal Jean, Lavergné Paul, Vilhès Jules, Chartrou Henri, Mège Paul, Cajare Sylvain, Delpech Jean, Latapie Frédéric, Maurel Eugène.

**CARDAILLAC.** — Laparra Léopold, Cros Emile, Lafage Gustave, Bouscaer Henri, Caray Marius, Cassan Zéphyrin, Teysséoud Firmin, Vialaret Henri, Cavarroc Frédéric, Chartrou Henri, Silot Camille, Teyrac Alain.

**ESPEYROUX.** — Truel Jean, Andrieu Gaston, Couderc Toussaint, Cadiegues Hilarion, Moncany Firmin, Delbos Benjamin, Tauran Balthazard, Pradayrol Paul, Alaux Caliste, 1 ballottages.

**ISSENDOLUS.** — Vernet Léopold, Grimal J.-Pierre, Brunet Justin, Rigal Antoine, Brunet Louis, Bonafoncie Elie, Grimal Henri, Despeyroux Alphonse, Cavalari Alphonse, Dauceu Henri, Delac Marcelin, Tournié Léopold.

**ST-JEAN-LESPINASSE.** — Bonnal Gabriel, Gimbre Frédéric, Bette Léopold, Lacam Jérémie, Darnis Frédéric, Gimbre Léopold, Bourgade Albert, 3 ballottages.

**ST-LAURENT-LES-TOURS.** — De Lavour Raymond, Laplaze Jean-Pierre, Lescure Al-

bert, maire, Rivière Pierre, Rougié Louis, Loty Eugène.

**ST-MEDARD-DE-PRESQUE.** — Turenne Firmin, Bergougnoux Jean, Fours Léon, Lacassiné Antoine, Cros Antoine, Bellifera Albert, Bray Ferdinand, Bouzon Ernest, Marcellac Victor, 3 ballottages.

**ST-PAUL-DE-VERN.** — Galtié Albert, Landes Henri, Bennet Henri, Artaux Isidore, Prudinet Félix, Jammes Alphonse, Mazet Prosper, Murat Gabriel, Verneht Cyprien, Bray Ferdinand.

**ST-VINCENT.** — Granoillac Casimir, Gancès Louis, Gouzon Jean, Frignac J.-Pierre, Jammes Marcel, Pechuzat Armand, Laplaze Aristide, 3 ballottages.

**MAYRINAC-LENTOUR.** — Darnis Henri, Mazoyrac Emile, Layral Firmin, Tournier François, Teulet Guillaume, Biron Cyprien, Sireys Louis, Bergougnoux Jean, Thomas Jérémie, Bette Joachin, 2 ballottages.

**SAIGUES.** — Laboucarie Paul, Bennet Alexandre, Ayrols Henri, Bâtut Paul, Darnis Henri, Lalo Emile, Laborrière Alphonse, Fromentez Abel, 2 ballottages.

**LOUBRESSAC.** — Cayre Célestin, Marry Emile, Lescure Pierre, Tournié Toussaint, Bel Louis, Teuliers René, Landes Emilien, Sulpice Charles, Bouzou Léon, Maisonhante Elie, 2 ballottages.

**Arrondissement de Cahors**

**St-Pantaléon**

*Après le scrutin.* — Les élections municipales dans notre commune eurent lieu dimanche dernier dans le calme le plus complet.

La liste d'Union Républicaine de M. Paul Vilas, maire sortant, a été élue à une écrasante majorité. Par ce vote la population de St-Pantaléon a voulu manifester toute sa sympathie et sa reconnaissance à ce magistrat intègre et généreux qui se dépense sans compter pour l'intérêt de ses administrés.

Il eut été regrettable que pour de simples querelles personnelles, M. Vilas n'eût pas obtenu la majorité.

Mais dans leur rude bon sens, les électeurs de St-Pantaléon ont su discernement entre les candidats qui se présentaient ceux qui pouvaient le mieux servir les intérêts de la commune.

Us ont choisi les candidats de la liste de M. Vilas dont les qualités d'administrateur, la loyauté l'équité sont hautement appréciées.

Les adversaires eux-mêmes ne diront pas le contraire.

**Albas**

*Nominations.* — Nous apprenons avec plaisir la nomination de notre compatriote M. Baldy Edouard, comme titulaire de la Recette buralistes d'Albas.

L'administration ne pouvait faire un meilleur choix, car M. Baldy déjà gérant de la recette s'est signalé pendant la guerre par des actions méritoires qui lui ont valu des citations élogieuses à l'ordre de l'armée et la médaille militaire.

Toutes nos félicitations à notre receveur buraliste qui est en même temps le dépositaire du « Journal du Lot ».

**LEFACTEUR AUXILIAIRE**

Le facteur auxiliaire Couture vient d'être titularisé dans ses fonctions et nommé à St-Cir. Nos félicitations également à ce brave mutilé de guerre qui obtient un poste définitif et nous souhaitons qu'un jour prochain l'administration le rende à son pays natal.

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**

*Etat civil du 1<sup>er</sup> au 8 mai.* — Naissances: Allègre Marie-Rose, Mathur Joseph, Andou Charles-Armand-Abel, Delbos Georgette, René.

Décès: Longuet Marie, 69 ans; Bouby Marie, Vve Delmas, 74 ans; Marques Louis, 72 ans.

*Concert.* — Jeudi soir, l'harmonie, Les Artistes réunis, a donné un concert sur la place de la Raison. Ce concert favorisé par un très beau temps, avait attiré un nombreux public, désireux d'écouter les morceaux préparés pour le Concours musical de Games le 31 mai. Nos vaillants musiciens, sous la direction de leur dévoué chef M. Escudier, ont été parfaits dans leur exécution et chaleureusement applaudis. Nous sommes convaincus qu'ils reviendront de Games, couverts de lauriers.

*Service des pharmacies.* — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Selves, rue de la République.

**AMEUBLEMENTS**

**V<sup>o</sup> BOUZERAND & BERNÈS**

31, rue Nationale, CAHORS

**MEUBLES DE TOUS STYLES**

Chambres, Salles à manger, Glaces, Gabinet de travail et Petits meubles, Tapis, Sièges, Linoléum et Congoufium.

**Livraison par Auto-Oambions dans toute la région**

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**

*L'Union sportive Gourdonnaise.* — Le bruit court que nos vaillants équipiers ont l'intention de terminer leur saison sportive par un banquet amical.

C'est là une excellente idée que nous approuvons entièrement car elle ne peut que resserrer les liens de camaraderie et de cordialité qui les unent.

Incessamment, dit-on, cette idée va être mise au point et il n'est pas douteux qu'elle réussisse.

Nous souhaitons vivement que le projet obtienne le meilleur accueil du bureau et des joueurs.

*Pharmacie de service.* — C'est la pharmacie Dardenne qui restera ouverte après-demain lundi, il court.

**Caniac**

*Accident.* — Dimanche, vers sept heures du soir, un enfant de quatorze ans, le petit Bach, était allé conduire son âne au pâturage. Afin que la bête ne lui échappe pas, Bach avait eu l'idée de fixer la corde à son bras. Mal lui en prit, car bientôt une pousse de l'animal projetait à terre le jeune garçon, qui était traîné sur un assez long parcours.

Relévé par M. Vignon, facteur auxiliaire, le petit Bach portait des blessures au coude et avait une cuisse luxée.

M. le docteur de Lapize, appelé en toute hâte, a prodigué ses soins au blessé.

**Souillac**

*Office des Pupilles de la nation.* — Le poste de directeur des Pupilles de la nation du groupe de Souillac est devenu vacant à la suite du décès de M. le capitaine Donnet, nous apprenons avec plaisir que Mme Donnet vient d'être nommée directrice, en remplacement de son mari.

**St-Michel-de-Bannières**

*Fête locale.* — La jeunesse de St-Michel organise activement la fête locale des 9, 10 et 11 mai.

Le programme est très bien composé et la fête aura un brillant succès.

**DÉPÊCHES**

Paris, le 9 mai, 11 h.

**AU MAROC ESPAGNOL**

De Madrid. — D'après des renseignements officiels, relatifs au combat qui eut lieu dans la région de Méhilla, les Espagnols ont eu 1 officier tué, 1 commandant et 2 autres officiers blessés, ainsi que plusieurs soldats européens.

**LA QUESTION DE COLOGNE**

De Londres. — Le comte Oxford and Asquith a informé le Gouvernement qu'il a l'intention de l'interpeller le 18 courant au sujet de l'occupation de Cologne et de la non évacuation de cette zone.

**EN ALLEMAGNE**

**L'ÉLECTION DE HINDENBURG**

De Berlin. — Le tribunal d'arbitrage chargé de la vérification des résultats de l'élection présidentielle a examiné hier les nombreuses réclamations formulées, notamment celle du parti socialiste.

Le tribunal a conclu que l'élection de Hindenburg était parfaitement régulière et que, à supporter même que la réclamation socialiste fût justifiée, le total des suffrages obtenus par Hindenburg serait réduit seulement de 2.000 voix.

**Une grave explosion sur un aviso**

De Cherbourg. — Pendant un essai effectué par l'avisio Vimy, une explosion s'est produite dans la soute, brûlant grièvement 3 marins.

**Un violent incendie à Quimper**

De Brest. — Un incendie d'une grande violence s'est déclaré dans la faïencerie Henriot, à Quimper.

**REMERCIEMENTS**

Monsieur CARLES Edouard, menuisier; Monsieur CARLES Achille, commis des Postes à Paris; Monsieur et Madame Basile VIGUIER, cultivateurs à Saint-Côme (Lot-et-Garonne); Monsieur et Mme Augustin FOUSSAT, cultivateurs à Laveraunhière (Lot); Monsieur et Madame Benjamin BÈS et leurs enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Marcelline CARLES**

**AVIS**

Le 14 Mai 1925, à 14 heures, il sera procédé à la Gare des Voyageurs de CAHORS, par le Receveur des Domaines, à la Vente de citernes en planches ayant servi à fermer le local utilisé comme Dépositaire aux cerceaux des militaires et marins morts pour la France.

**A VENDRE**

**Un Fonds de Commerce**

Café-Restaurant BIEN SITUÉ

S'adresser au Bureau du Journal

**A LOUER**

**Garages pour Automobiles**

S'adresser au Bureau du Journal

**BALLAGE - CARRELAGE - CRÉPISSAGE CIMENT ARMÉ - RÉPARATIONS**

**BALDY Moïse**

ENTREPRENEUR

2, rue Saint-Pierre - CAHORS

**Entreprise Générale d'Électricité**

Électrifié dans toutes ses applications

**FORCE-LUMIÈRE** (Basse et Haute Tension)

**BARTHÉLÉMY**

Mécanicien-Électricien

109, Boulevard Gambetta - CAHORS

**GRAND DÉPÔT DE MOTEURS**

Marque LEROY

de 2 à 16 chevaux avec réducteur de vitesse pour transformation de toute pompe à bras

**SPECIALITÉ DE GROUPES MOTO-POMPES**

ELECTRIQUES ET A ESSENCE

pour arrosage et élévation d'eau de tous débits avec aspiration de 9 mètres

**RÉPARATIONS DE POMPES en tous genres**

ATELIER DE ROBINAGE

Travail Soigné

Prix défiant toute concurrence à qualité égale

Demandeur Devis pour tous Travaux

**ATTENTION !...**

**LOCATION**

pour **TOURISME** et **VOYAGES DIVERS**

en TAXI, COUPÉ, TORPÉDO, etc...

à **PRIX RÉDUITS**

S'adresser à :

**F. FOURGOU**

95, BOULEVARD GAMBETTA, 95

**CAHORS**

**CAFÉ DU MIDI**

TELEPHONE : N° 110

**RELIGIEUSE** donne secret pour guérir, Pipi en lit et Hémorroides. Maison N° 60, à Nantès

**GAGNEZ DE L'ARGENT**

en travaillant chez vous, sur la célèbre Machine à Tricotier

**DUBIED**

Apprentissage aisé et gratuit - Catalogue C<sup>o</sup> gratis

FACILITES DE PAIEMENT

AGENCE pour la Corrèze, le LOT et la Dordogne

**CHATRAS FILS Aîné, 1, Rue du D-Massent, BRIVE (Corrèze)**

**VERSEZ UN FLACON**

de Quintonine dans un litre de vin rouge de table ordinaire, vous obtiendrez le meilleur vin fortifiant pour tonifier lesang, les nerfs, les os et tout l'organisme en général. Le flacon, 3 fr. 25.

Pharmacie Orliac à Cahors.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE de l'ÉLECTRICITÉ**

**INSTALLATIONS D'APPARTEMENTS**

Lumière - Force motrice

Sonneries - T. S. F. - Téléphone privé

Bobinage - Nettoyage de Moteurs

— Réparations —

**A. BARBAZA, Electricien**

19, RUE DU PORTAIL-ALBAN, CAHORS

+ 18 années de pratique +

Opérant toujours seul

sans l'aide d'aucun ouvrier

mon travail donne un maximum de garantie

ET DÉFIE AINSI TOUTE CONCURRENCE

**MEUBLES**

**E. COMBROUSE FILS**

(Anolement Maison OAPMAB)

3, rue Maréchal-Joffre, - CAHORS

Grand choix de Meubles en tous genres, Chambres à coucher, Salles à manger, Buffets de cuisine, Buffets vitrins, Lingères, Armoires à glaces, Lits bois, Lits fer et cuivre, Sommier, Matelas, Chaises, Fauteuils, Glaces encadrées, Fourneaux de cuisine, etc., etc...

**A des prix défiant toute concurrence**

**DEMANDEZ DANS TOUS LES GARAGES**

**« La Russoline »**

Huile Russe pour Automobiles

**« De Dion Bouton »**

Huile Américaine pour Automobiles

**Société des Oléonaptes**

384, Bd National

**MARSEILLE**

Seul Concessionnaire

**G. GUILLORÉ, Agent Général**

9, place Galdemar, CAHORS

**MÉTAYER EST DEMANDÉ pour Labéraudio**

S'adresser au Bureau du Journal

**VOULEZ-VOUS VENDRE ou ACHETER**

Une PROPRIÉTÉ de Rapport ou d'Agrement

Une MAISON Une VILLA

Un FONDS de COMMERCE

ou n'importe quel Immeuble

ADRESSEZ-VOUS A

**M. J. DELLARD**

Cabinet Immobilier

1, rue Maréchal-Joffre, à CAHORS

Le plus anciennement créé

R. C. C., n° 1662.

**ÉLÉGANCE ... SOLIDITÉ ... CHIC ... et BON GOUT**

Où trouver cela à Cahors ???

Ne cherchez plus la plus grande **SPECIALITÉ** pour **HOMMES, DAMES et ENFANTS**

**LA SAMARITAINE**

vous offrira ces quatre devises à des prix sans concurrence, la puissance de nos moyens d'achats et notre production permettent à l'acheteur de réaliser **30 % d'économie**

→ **VÊTEMENTS SUR MESURE** ←

Grand choix de Tailleurs : Dames - Fillettes - Robes - Manteaux

≡ **TOILETTES DE MARIÉES** ≡

**GRAND ASSORTIMENT DE COMPLETS POUR HOMMES, JEUNES GENS**

→ **Rayon Spécial Costumes communiant** ←

Nos Vêtements sont Coupés, Faits et Vendus par des **SPECIALISTES**, les Retouches sont faites dans les Règles du Métier sans aucun **SUPPLÉMENT DE PRIX**

**Voiez nos ÉTALAGES, et vous serez fixés sur votre choix**

Rue Clemenceau **LA SAMARITAINE** 5, Place Galdemar

Ouvert le **DIMANCHE** jusqu'à **Midi**

## A nos Abonnés

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement est terminé, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant.

Nous ne saurions trop leur recommander d'utiliser le Chèque postal qui réduit leurs frais d'envoi à 25 centimes.

Il leur suffit de demander à la poste ou à leur facteur un mandat rose et de compléter ainsi la formule imprimée Bureau de chèques postaux : Toulouse 5399 M. Coueslant.

## Bibliographie

### LE ROYAUME DANS LA MANSARDE

Roman par Alfred MACHARD

M. Alfred Machard est une des personnalités les plus marquantes du roman contemporain. Ses ouvrages sont traduits en Angleterre, Amérique, Allemagne, Finlande, Espagne, Suède, Italie, Pologne, Tcheco-Slovaquie, etc.

Il inaugure aujourd'hui avec *Le Royaume dans la Mansarde* une nouvelle série de romans romanesques pouvant être lus par tous, qu'il groupera sous le titre général : « *La Galerie Pittoresque* ».

Ces romans apportent une note tout à fait nouvelle dans la littérature d'aujourd'hui, car ils seront à la fois la plus poétique expression du romanesque, et la plus pittoresque peinture de notre époque scientifique.

Dans *Le Royaume dans la Mansarde*, M. Alfred Machard au cours d'un récit passionnément attachant, anime des « types » qui vivront longtemps dans toutes les mémoires, tels ce vieux cuisinier qui fut jadis Roi dans le Pacifique ; ce jeune poète amoureux d'un rêve que sa foi ardente finit par matérialiser ; cette Princesse mélancolique qui chante sa douleur sur un thème inconnu et cet Hongarou — sauvage, hilar, candide et inouï — qui sauve l'amour de deux fiancés de vingt ans.

Un volume : 7 fr. 50

J. FERENCZI et FILS, Editeurs, 9, rue Antoine-Chanlin, Paris (XIV<sup>e</sup>)

JACQUES ET SA MÈRE, par Etienne Michel (France-Edition), 19, rue Gazan, Paris-14<sup>e</sup>.

Un volume . . . . . 4 fr.

*Jacques et sa Mère*, c'est l'histoire d'une maman qui n'a pas été heureuse dans la vie et qui reporte sur son fils la grande tendresse dont n'a pas voulu son mari.

Cette mère aime son fils d'une façon tellement exclusive et tyrannique qu'elle en devient, à son insu, jalouse. Et quand Jacques se marie, malgré elle, avec la femme qu'il aime, elle préfère passer loin de lui une vieillesse solitaire et désabusée plutôt que de le voir heureux au bras de cette femme.

Cette histoire, très simplement contée par Etienne Michel, est d'un intérêt savoureux et d'une lecture attachante. Ce sera l'avis de tous ceux qui suivront les deux héros de *Jacques et sa Mère* à travers les péripéties de leur existence provinciale et qui, tout à la fois pardonneront à Jacques son envol vers la vie, et plaindront de tout leur cœur son inconsolable maman.

### Abonnez-vous à

### LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 2 mai 1925, Un type Balzacien : « Nestor Roqueplan », Journaliste et dandy (1805-1870), par Paul d'Ariste. — « Le Général Mangin : l'Homme et l'Écrivain », par Alfred Guignard. — « Du moyen de remédier aux variations du change », par L. Barelher-Fouché.

France : Un an, 40 fr. ; six mois, 24 fr. ; trois mois, 14 fr. — Étranger : Un an, 75 fr. ; six mois, 40 fr. ; trois mois, 22 fr. — Plon, 3, rue Garancière, Paris. La numérotation française.

## LA MODE PRATIQUE

Le Journal vraiment moderne et pratique de la Femme et de la Maison.



UN

### Bon-Prime

donnant droit de participer aux avantages de la coopérative *Mode Pratique*.

Avec les patrons de LA MODE PRATIQUE, vous ferez toutes vos robes.

LA MODE PRATIQUE rapporte 100 fois ce qu'elle coûte.

79, Bd St-Germain, PARIS. R. C. Seine, 55.254.

### Chemin de fer de Paris à Orléans

#### LIVRET-GUIDE OFFICIEL Service d'Hiver 1924-1925

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente l'édition du Service d'Hiver de son Livret-Guide Officiel comportant l'horaire complet de ses trains au 11 octobre 1924.

Le Public peut se procurer ce Livret-Guide, le seul édité par les soins de la Compagnie, dans les Gares et Bureaux de Ville de son Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.

Pour le recevoir franco, adresser la somme de 3 fr. 40 au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, Paris (XIII<sup>e</sup>).

Relations rapides et directes entre Paris-Quai d'Orsay, Port-Vendres et l'Algérie, Barcelone et l'Espagne.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 1924, des relations rapides avec Wagon-Lits et voitures directes sont établies entre Paris, Port-Vendres et Barcelone.

Départ de Paris-Quai d'Orsay : 17 h. 00. — Arrivée : à Port-Vendres à 8 h. 32 ; à Barcelone à 12 h. 54 avec emprunt de voitures de luxe sur le parcours Espagnol ou à 15 h. 50.

Départ de Port-Vendres pour Alger le dimanche à 11 h. 00 et pour Oran le lundi à 11 h. 00.

Arrivée le lendemain à Alger à 8 h. 00 et à Oran à 16 h. 00.

Billets directs et enregistrement direct des bagages pour Alger, Oran et Barcelone.

### LA COOPÉRATIVE AUTOMOBILE DE FRANCE DEMANDE

Dans chaque Ville et Localité Des AGENTS Délégués, très actifs De préférence possédant AUTO pour recueillir l'adhésion des Propriétaires d'Auto DE LEUR RÉGION et pour Gérer un Dépôt d'essence, huile, pneus, accessoires Fixe - Remises - Frais de déplacements Références et Solvabilités exigées S'ad. : 46, rue Alsace-Lorraine, TOULOUSE

### VIN 215

Naturel, la pièce de 215 lit. Frs port, fût, congé compris Ech. contre 1 fr. 50 S'adresser : M<sup>me</sup> Léontine BANCEL, Viticulteur à SOMMIÈRES (Gard)

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, en date du sept mai mil neuf cent vingt-cinq.

Il a été extrait ce qui suit : « Le Tribunal déclare le sieur PONS Jean, dit Abel, restaurant et tissus, demeurant à Duravel, en état de liquidation judiciaire ; « Fixe provisoirement au sept mai mil neuf cent vingt-cinq la date de la cessation de ses paiements et l'ouverture de sa liquidation ;

« Nomme Monsieur CAPPUS, l'un de Messieurs les Juges, Juge-Commissaire, et Monsieur L. ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur provisoire de la dite liquidation pour la gérer et l'administrer conjointement avec le débiteur « sous la surveillance de Monsieur le Juge-Commissaire. »

Pour extrait conforme : Le Greffier, E. MANEYROL.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

## Hôtel des Ventes

4, rue Blanqui, à CAHORS

### Occasions à profiter

Choix de bureaux ministre avec ou sans casiers, fauteuils de bureaux, bibliothèques, commodes, salon complet Louis XV et Louis XVI parfait état, table et petit meuble Louis XVI incrustations nacre et cuivre, choix de cuivres fantaisie, rouets, étains, caillots cuivre et bronze, et meubles divers.

A vendre d'occasion : harnachement anglais. On achète meubles anciens et modernes.

(R. C. Cahors 2.268)

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

## ETUDE

M<sup>e</sup> Louis SALGUES de GÉNIÈS  
NOTAIRE à MARCILHAC (Lot)

## VENTE

DE  
Fonds de Commerce

### Première insertion

Suivant acte reçu par Maître SALGUES DE GÉNIÈS, notaire à Marcilhac, le deux mai mil neuf cent vingt-cinq, enregistré à Cahors le cinq mai mil neuf cent vingt-cinq, folio 47, case 237.

Monsieur Emilien LARGENTIE, négociant, horlogerie-bijouterie, demeurant à Cahors, a vendu à Monsieur BOYER Marius, horloger-bijoutier, demeurant à Capdenac-gare (Aveyron).

Le fonds de commerce d'horlogerie-bijouterie, exploité à Cahors, connu sous le nom de « Bijouterie Lagarde », comprenant l'enseigne, le fonds de commerce, la clientèle, l'achalandage, objets mobiliers et matériel en dépendant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de Maître SALGUES DE GÉNIÈS, notaire à Marcilhac.

### Pour premier avis :

L. SALGUES DE GÉNIÈS,  
notaire.

## Salle de Vente

CAHORS, 62, rue Emile-Zola

### ACHAT ET VENTE

DE MEUBLES et BIBELOTS Anciens

## LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL  
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris  
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris  
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

## INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

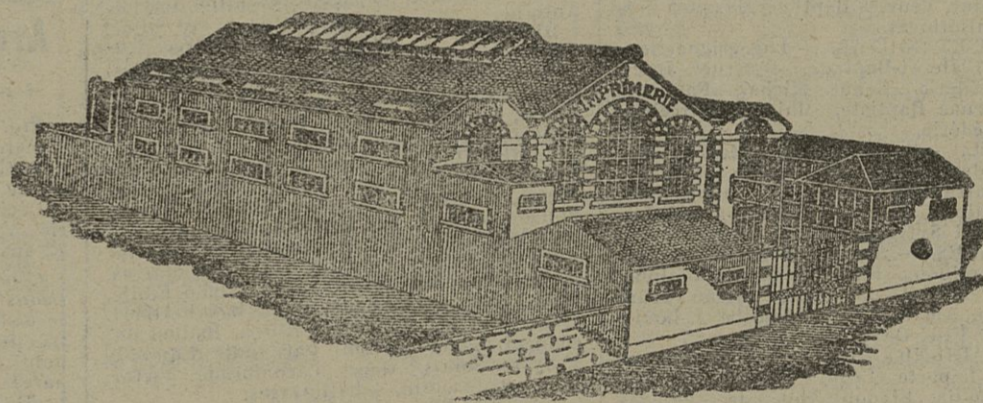
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton de « Journal du Lot » 28

## NIETZSCHÉENNE

PAR

Daniel LESUEUR

VI

Clérieux ne songeait qu'à une chose, tout en mangeant rapidement, avec ses journaux ouverts à côté de son assiette ou dressés contre la carafe : comment revoir au plus tôt Mlle Monestier ? N'avait-il pas à lui rendre compte du renvoi de Sorbelin ? Puisque la chose avait marché si vite — plus vite qu'il ne le prévoyait lui-même — ne devait-il pas bénéficier du mérite qu'il en aurait auprès de sa nouvelle amie ? Quelle promptitude et quelle satisfaction pour cette âme si affreusement blessée ! De toutes façons, il importait qu'elle fût prévenue, mise sur ses gardes. Robert s'entendait, disant à la jeune fille : « Surtout, prévenez-moi si le misérable osait... » Car Sorbelin ne se retournerait-il pas contre elle, en quelque venimeuse tentative, comme un serpent à demi écraqué ?

Mais autre chose jetait toute l'âme de Clérieux vers le petit salon du square Lamartine. Un sentiment indéfinissable. Non pas de l'amour. Il ne

songeait même pas à s'en accuser, à s'en garder. Une sorte de soif psychique. La provision d'énergie exaltée qu'il avait emportée de là s'épuisait. Se conformer à l'idéal de Jocelyne, se montrer à elle capable d'y atteindre, tirer d'elle la merveilleuse animation qui le maintiendrait à cette hauteur, voilà quelle aspiration confuse, mais d'une avidité presque douloureuse, tendait ses fibres.

L'évocation de l'inspiratrice fut un moment si vive, que, levant les yeux, il se la représenta, là, en face de lui. Et c'était à la place même de Lucienne. Il ne put s'empêcher de penser : « Oh !... avoir chez soi, à son foyer, une telle femme !... Doubler son âme d'une âme de cette valeur... »

Comme il passait dans le fumoir, où le valet de chambre porta le plateau du café et ouvrit inutilement la caissette anglaise d'où jaillirent les compartiments pleins de cigares et de cigarettes. — Clérieux songea qu'il oserait peut-être téléphoner.

Le domestique parti, il amena vers lui l'appareil mobile, sonna, jeta un numéro qu'il avait déjà regardé sur l'annuaire, et qui s'était tout de suite fixé dans sa mémoire.

Le cœur lui battait, il avait la sensation d'accomplir une action formidable. Ce matin, à l'usine, en marchant vers l'atelier hostile, son appréhension nerveuse était moindre.

« Allô ! Je suis bien en communication avec Mademoiselle Monestier ? »

— C'est la femme de chambre qui vous parle, monsieur.

— Mlle Monestier est là ?

— Non, monsieur.

— Elle est déjà sortie ?

— Mademoiselle n'a pas déjeuné à la maison.

— Vous ne savez pas où je pourrais communiquer avec elle ?

— Je ne peux pas vous dire, monsieur.

— Chez la vicomtesse de Gessenay peut-être ? » hasarda Clérieux, qui n'osait demander : « Chez M. Nauders ? »

— « Je ne sais pas, monsieur.

— Bien.

— Dois-je dire à Mademoiselle qui a téléphoné ? »

Robert ne répondit pas, raccrocha le récepteur. Une souffrance déraisonnable, exagérée, irritante, s'empara de lui. Le voilà devant cette vie, déjà indispensable à la sienne, comme devant une muraille sans portes. Qu'y a-t-il au delà ? Que se passe-t-il dans le jardin fermé ? Quel droit ferait-il valoir pour connaître le mystère ?

Comme il se sentit loin d'elle ! Et, dans ce vide soudain, la morsure tenaillante d'une jalousie plus absurde que le reste.

Il se représenta le cabinet Nauders, la porte entrouverte sur la chambre à coucher... Quel élanement de douleur ! Ainsi, les pauvres êtres que nous sommes, merveilleuses machines à souffrir, tressaillant de la torture des passions dont ils n'auront peut-être

jamais que la tentation ou le rêve.

La souffrance est ici-bas la seule vérité absolue. Par elle, nous mesurons éperdument l'intensité de cette vie dont nous sommes un instant les dépositaires, et qui se retire de nous sans nous avoir révélé son secret.

Robert Clérieux sortit, se rendit à pied chez Nauders. Sa voiture devait ensuite l'y rejoindre pour l'emmener de nouveau à l'usine.

« Ne faut-il pas », se disait-il, par une auto-duperie inconsciente, « que je mette Nauders au courant du départ de mon directeur ? Naturellement, je lui donnerai pour seule raison la duplicité de l'homme, la trahison qu'il méditait, et dont je ne suis pas embarrassé de fournir des indices. »

Sa main tremblait en touchant la sonnerie extérieure de l'hôtel. A quelle découverte navrante s'exposait-il ? Et combien follement !

On le fit entrer tout de suite. Monsieur était là. Une minute, il stationna en bas, dans un des salons du rez-de-chaussée. Puis un domestique revint.

« Si monsieur Clérieux veut bien monter... »

Dès l'escalier, il perçut, en tonnerre, la voix de Nauders :

« Cré nom d'un chien ! Voulez-vous me descendre ça sur la cimaise !... Plus bas !... Je vous dis : sur la cimaise. Vous ne savez pas ce que c'est que la cimaise, n... de D... ! « Quelle nervosité ! » pensa Robert. « Allons !... du moins ne ver-

rai-je pas Jocelyne à côté de lui. Il ne parlerait pas sur ce ton en sa présence. »

Au palier du premier étage toutes les portes étaient ouvertes. Directement en face, celle de l'ancienne chambre à coucher laissait voir, étalés sur le parquet, dans le vide d'une pièce démeublée, des tableaux disposés suivant l'ordonnance qu'ils formeraient contre le panneau où on allait les accrocher. Stupéfait, Robert s'avança... D'un coup d'œil il embrassa la nouvelle galerie, au milieu de laquelle Nauders dirigeait colorétement trois ou quatre ouvriers, endocardes et tapissiers.

« Par exemple !... Vous avez transformé votre chambre ?... Oh ! mais comme c'est bien ! comme c'est bien !... Mais c'est parfait !... », s'écriait Clérieux, qui tournait sur lui-même, n'en croyant pas ses yeux, en une espèce de joyeux délire.

« Vous trouvez ça bien ?... Fichtre, vous n'êtes pas difficile. Ces bougres-là m'avaient tout fichu de travers ! Pas moyen de les quitter une minute !... Et Dieu sait si j'ai autre chose en tête ! »

Il n'était pas lui-même, aujourd'hui, Nauders. Son grand air de perpétuel victorieux ne rehaussait pas sa face glabre, caractéristique, de César anglo-saxon. Les traits tombaient, fatigués. Un assombrissement contractait le front.

Robert ne s'en aperçut pas. Lui, exultait.

« Et qu'est-ce que vous allez mettre ici ? Des chefs-d'œuvre ? »

criait-il, allant et venant, avec une pétulance de gamin, d'un Latour douteux à une copie de Chardin, faite naguère d'après le relief de l'original dans une glace, afin de pouvoir être vendue comme une réplique.

« Vous avez l'air bien content, vous ! » grommela Nauders, bourru.

« Ah ! oui, je suis content !... je suis content !... » s'exclama inconsciemment Robert.

Puis, tout de suite, craignant de paraître bizarre, pressé de donner un prétexte à sa visite, il ajouta d'une haleine et sans changer d'intonation.

« Je viens vous mettre au courant. J'ai dû me séparer de Sorbelin pour les raisons « es plus pénibles... Le misérable me trahissait. J'ai toute l'usine sur les bras maintenant... Avec, par-dessus le marché, la menace d'une grève. »

Nauders, ahassé, regardait Clérieux.

« Et c'est cela, mon jeune ami, qui vous rend si guilleret ? Mes compliments, Robert. Eh bien... on peut le dire : vous en avez... une santé ! »

(A suivre)